

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département de Cantal

SIGNALEMENT

N^o Fragnier Célestine
 profession d' institutrice
 native de Marcolès dép^t du Cantal
 demeurant à Marcolès
 allant à Orléans dép^t de Reussie
 âgé de 16 ans taille d'un mètre 66 cent^{es}
 cheveux chât clair front moyen
 sourcils ce yeux gris
 nez moyen bouche petite
 barbe — menton —
 visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS

//

PIÈCES DÉPOSÉES

1 Demande et une autorisation
du père
 Fait à Orléans le vingt six décembre
mille huit cent quatre vingt quinze

Signature des témoins

Signature du porteur

Salata

Fragnier

N^o X du Registre

Monsieur Jean, menuisier
 28 ans, résidant
 de Saint-Mam et
 épouse mademoiselle
 sa fille, âgée de
 10 ans en qualité
 d'dit lieu de Marcolès
 et, en conséquence,
 le Cantal de
 délivrer un passe
 à cet effet.
 Le 26 décembre 1895

Fragnier

de la signature

le Maire absent
 adjoint de Marcolès,
Cantouren



Je soussigné, Fraquier Jean, menuisier
âgé de soixante-quatre ans, résidant
à Marcotès, canton de Saint-Mamès
(Cantal), déclare autoriser mademoiselle
Fraquier Célestine, sa fille, âgée de
seize ans, à se rendre en qualité
d'Institutive, du susdit lieu de Marcotès
à Odessa (Russie), et, en conséquence,
prie M^r le Préfet du Cantal de
vouloir bien lui délivrer un passe-
port à l'étranger à cet effet.

Marcotès, le 25 décembre 1891

Fraquier

Pu pour la légalisation de la signature
du sieur Fraquier Jean,

Pour le Maire absent,

L'Adjoint de Marcotès,

Marcotès, le 25 décembre 1891.

En. Cantournu

